



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

liaison Bergerac Bordeaux

Question orale n° 92

Texte de la question

M. Michel Suchod rappelle à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement dans quelles circonstances douloureuses il a eu à se pencher le 6 septembre 1997 sur le problème de la desserte routière du Bergeracois et de la vallée de la Dordogne. Le ministre a pu constater lui-même sur le terrain à quel point la desserte entre Bergerac et Bordeaux s'effectuait dans des conditions difficiles, 15 000 véhicules par jour devant caboter sur une route au calibre très largement insuffisant. Or 100 000 habitants du Bergeracois empruntent cette voie pour se rendre dans la capitale régionale, sans parler des 100 000 habitants du Sarladais qui empruntent également cet itinéraire. Toute la vie économique de la région est polarisée sur cet axe routier. Il lui demande en premier lieu quand pourront débiter les travaux sur le passage à niveau de Port-Sainte-Foy, Sainte-Antoine de-Breuilh sur le CD 936, qui depuis l'accident dramatique du 6 septembre 1997 a connu d'autres incidents inquiétants. En second lieu, il souhaiterait savoir dans quels délais les services ministériels procéderont à l'analyse des besoins et des contraintes prévus sur la liaison Bergerac-Mussidan-Autoroute A 89, aux fins de déterminer le parti d'aménagement à retenir. A cet égard, il serait souhaitable que les études démarrent au plus vite aux fins de raccorder rapidement Bergerac à l'A 89. Ce raccordement devrait intervenir selon lui presque en concomitance avec la mise en oeuvre de l'autoroute. En troisième lieu, il souhaiterait connaître son opinion sur les travaux de la RN 21 dans sa traversée du Bergeracois et plus particulièrement sur le moment du début des travaux du pont de Creysse.

Données clés

Auteur : [M. Michel Suchod](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 92

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 1998, page 27

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 janvier 1998

Question retirée le : 27 septembre 1999 (Retrait à l'initiative de l'auteur)